

BILAN D'ACTIVITE DE LA CDEC POUR 2005

DATE DE LA REUNION	N° DU DOSSIER	PROJET	VOTE	RECOURS
06/01	629	JOUY AUX ARCHES : Extension du magasin JARDILAND de 1 067 m ² (4 813 m ² avant ext) par la SNC PRIMULA 57.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre sur 6 votants	
06/01	628	JOUY AUX ARCHES : Création d'un magasin ALEX MUSIQUE de 200 m ² par la SARL ALEX MUSIQUE et la SCI CHARVIN.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre sur 6 votants	
06/01	633	LACHAMBRE : Création d'un supermarché LEADER PRICE de 1 200 m ² par la SNC LES ARCHES.	Refusé par 3 voix contre 2 voix pour 1 abstention sur 6 votants	Recours du pétitionnaire à la CNEC refusé le 23/06/05
20/01	632	WOIPPY : Extension de 13 chambres (75 chambres avant ext) de l'hôtel CAMPANILE 2* par la SNC GESTION HOTELIERE MDC.	Autorisé 6 voix pour sur 6 votants	
20/01	634	SAINTE MARIE AUX CHENES : Création d'un magasin SANTE VISION de 190 m ² par la SARL SANTE VISION.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
20/01	636	MARLY : Création d'un magasin JACQUES SANITAIRES de 390 m ² par la SAS VH DEVELOPPEMENT.	Autorisé par 5 voix pour sur 5 votants	
20/01	637	FREYMING MERLEBACH : Création d'une boulangerie de 15 m ² et d'une boucherie de 24 m ² par la SNC LIDL.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	
03/02	631	LEMUD : Extension de 360 m ² des boutiques de la galerie marchande annexée au supermarché SUPER U par la SCI BG SODINIED.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
03/02	635	SAINTE MARIE AUX CHENES : Création d'une boulangerie pâtisserie ADAMZEWSKI Jean de 150 m ² par M.ADAMZEWSKI Jean.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
03/02	638	SAINT JULIEN LES METZ : Extension de 700 m ² du supermarché SUPER U par la SARL UNIGIS.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	

03/02	639	THIONVILLE : Création d'un magasin BUREAU VALLEE de 647 m ² par la SARL CEGELEC.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
17/02	641	SARREGUEMINES : Création d'un magasin BEBE 9 de 600 m ² par la SCI NEUNKIRCH.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
17/02	642	SARREGUEMINES : Extension du magasin JOUECLUB de 450 m ² (999 m ² avant ext) par la SARL L'ESPACE ENFANT.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
17/02	643	METZ : Extension du magasin EVEN de 109,5 m ² (989 m ² avant ext) par la SA ESPACE HISLER EVEN.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
17/02	644	SEMECOURT : Création d'un magasin ALINEA de 5 990 m ² par la SAS ALINEA.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
17/02	645	AUGNY : Création d'un magasin LES BOIS DE LA DIEUE de 531 m ² par la SAS LES BOIS DE LA DIEUE et la SCI VICTOIRE.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
03/03	640	MARLY : Création d'un magasin LA FOIR'FOUILLE de 1 500 m ² par la SNC LES ARCHES et la société MARPEN.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre sur 6 votants	
03/03	646	STIRING WENDEL : Création d'un supermarché de type maxidiscompte de 668 m ² par la SNC LES ARCHES.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
03/03	647	MONTIGNY LES METZ : Extension du supermarché SUPER U de 850 m ² par la SA CENDIS et la SCI DEFRA.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	Recours au TA par la sté ALDI MARCHE ENNERY Désistement de la sté ALDI
03/03	648	BETTING LES SAINT AVOLD : Création d'une jardinerie LECLERC de 1 500 m ² par la SA FREYDIS.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
03/03	649	ARS SUR MOSELLE : Création d'un supermarché ALDI de 762 m ² par la SNC LES ARCHES.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	

24/03	653	METZ : Création d'un ensemble commercial de 14 495 m ² PLANETE SATURN de 4050 m ² un magasin d'informatique de 1 835 m ² et 13 moyennes surfaces d'équipement de la maison par la SARL MONDRIAN.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
24/03	650	SARREBOURG : Extension de l'hypermarché CORA de 1 200 m ² (4 250 m ² avant ext)et de la galerie marchande de 130 m ² (10 m ² avant ext)	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
24/03	651	SARREBOURG : Régularisation de la station-service CORA de 200 m ² et 7 positions par la SAS CORA.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
24/03	652	AUGNY : création d'un magasin DECATHLON de 5 990 m ² par la SA MAGNUM IMMOBILIERE.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
25/04	654	SEMECOURT : Création d'un ensemble commercial de 4 940 m ² LA HALLE AUX CHAUSSURES 750 m ² LA HALLE AUX VETEMENTS 1300 m ² CASA 600 m ² LAURIE LUMIERE 650 m ² HEYTENS 540 m ² KING JOUET 1100 m ² par la sa Cabinet Jean Claude SCHMITT.	Refusé par 2 voix pour, 3 voix contre, 1 abstention, sur 6 votants	Recours du pétitionnaire à la CNEC Refusé le 08/09/05
25/04	655	FEVES : Création d'un magasin AUBERT de 850 m ² par la SCI SEMEC.	Autorisé par 4 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention, sur 6 votants	
25/04	656	BETTING LES SAINT AVOLD : Création d'un magasin d'alimentation pour animaux PILE POILS de 500 m ² par la SCI LE VERGER.	Refusé par 3 voix pour 3 voix contre sur 6 votants	
25/04	657	FEVES : Création d'un magasin GEMO de 1 650 m ² par la SCI SEMEC.	Refusé par 2 voix pour, 2 voix contre, 2 abstentions, sur 6 votants	
25/04	658	FEVES : Création d'un magasin LA GRANDE RECRE de 1 400 m ² par la SCI SEMEC.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre, sur 6 votants	

11/05	660	MOULINS LES METZ : Extension du magasin BOIS ET CHIFFONS de 500 m ² par la SARL LESTRIS.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
11/05	659	BETTING LES SAINT AVOLD : Création d'un magasin BEBE 9 de 600 m ² par la SCI NEUNKIRCH.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
11/05	662	CHATEAU SALINS : Création d'une station-service MATCH de 112 m ² et 4 positions par la SAS SUPERMARCHES MATCH.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
11/05	661	CHATEAU SALINS : Création par transfert du supermarché MATCH de 1 123 m ² avec extension de 687 m ² par la SAS SUPERMARCHES MATCH.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
11/05	663	METZ : Régularisation de la station-service MATCH de 155 m ² et 5 positions par la SAS SUPERMARCHES MATCH.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
24/05	667	AUGNY : extension du magasin EST PISCINE de 798 m ² (400 m ² avant ext) par la SARL EST PISCINE.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
24/05	665	SARREBOURG : Création d'une jardinerie VIVE LE JARDIN de 3 864 m ² (1 879 m ² en extérieur) par la SCI CASPAR IMMOBILIER.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
24/05	664	JOUY AUX ARCHES : Création d'un centre de beauté PASSAGE BLEU de 275 m ² par Mme.HUM et la SA GNC HOLDING.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre sur 6 votants	
24/05	666	FAMECK : Création d'une jardinerie L'ESPACE ENCHANTE VILMORIN de 5 880 m ² (2 980 m ² en extérieur) par la SCI JARDI FAMECK.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
23/06	670	ROHRBACH LES BITCHE: Extension de la surface de vente du supermarché SUPER U de 829 m ² , du point chaud de 10 m ² ainsi que création de 3 cellules commerciales d'une surface de vente totale de 392 m ² par la SA BILANDIS.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	

23/06	668	JOUY AUX ARCHES : Extension de la surface de vente du magasin d'articles de bazar et cadeaux L'INCROYABLE de 221 m ² par la SCI SAUMUR.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
23/06	669	JOUY AUX ARCHES : Création d'une poissonnerie SCHALLER de 130 m ² de surface de vente par la SARL SCHALLER PERE ET FILS et la SA GNC HOLDING.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
23/06	672	MORSBACH : Extension de la surface de vente du supermarché ED de 288 m ² par la SNC ED EST.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
11/07	674	HAUCONCOURT : Création d'un supermarché ALDI de 857,20 m ² par la SARL ALDI MARCHE ENNERY et la SCI IMMALDI ET COMPAGNIE.	Refusé par 6 voix contre sur 6 votants	
11/07	676	THONVILLE : Extension de 1 517,41 m ² du magasin de menuiserie THIONVILLE MENUISERIE (299 m ² avant ext) et passage sous l'enseigne CHRETIEN par la SCI CHRETIEN GASSION.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
11/07	673	ROHRBACH LES BITCHE : Création d'un supermarché NETTO de 650 m ² par la SCI TURQUOISE.	Refusé par 3 voix pour 2 voix contre 1 abstention sur 6 votants	
11/07	675	SARREBOURG : création par transfert du magasin DK PNEUS SERVICES de 20 m ² avec extension de 57,6 m ² et passage sous l'enseigne PROFIL + par la SA ETABLISSEMENTS DAESSLE ET KLEIN.	Autorisé par 5 voix pour sur 5 votants	
11/07	677	FEVES : Création d'un magasin de produits frais GRAND FRAIS de 998 m ² par la SNC LE PRIMEUR DE SEMECOURT.	Autorisé par 4 voix pour 1 abstention, 1 voix contre sur 6 votants	
28/07	679	METZ : création d'un hôtel ETAP HÔTEL de 82 chambres par la SA ETAP HÔTEL et la SCI METZOTEL.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre sur 6 votants	
28/07	678	JOUY AUX ARCHES : Création d'un magasin de matériel médical et paramédical AUTONOMIE CONFORT MEDICAL de 565 m ² par la SA AUTONOMIE CONFORT MEDICAL et la SA GNC	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	

		HOLDING.		
28/07	680	VALMONT : Création d'un magasin d'équipement de la maison de 740 m ² par la SCI DU COMTE DE CREHANGE.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre sur 6 votants	
28/07	682	CREUTZWALD : Création d'une station-service ATAC de 160 m ² et 4 positions par la SAS ATAC.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
28/07	681	CREUTZWALD : Création d'un supermarché ATAC de 1 700 m ² par la SAS ATAC.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
01/09	684	AUGNY : création d'un magasin EVENEMENTS CIEL de 830 m ² par la SARL CIEL.	Autorisé par 4 voix pour 1 voix contre 1 abstention sur 6 votants	
01/09	685	JOUY AUX ARCHES : Création d'un magasin d'équipement de la maison LEEN BAKKER de 923 m ² par la SA GNC HOLDING et la société LEEN BAKKER BELGIE.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
01/09	686	STIRING WENDEL : Modification substantielle apportée au projet autorisant la création d'un supermarché COLRUYT de 668 m ² par la SNC LES ARCHES, portant la surface de vente à 900 m ² et passage à l'enseigne ALDI.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
01/09	687	MARLY : Création d'un supermarché ALDI de 808 m ² par la SNC LES ARCHES et la SARL ALDI MARCHE EST.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
01/09	688	METZ : création d'un supermarché ALDI de 764 m ² et d'une cellule boucherie de 60 m ² par la SNC LES ARCHES.	Dossier retiré	
01/09	692	HAGONDANGE : Création d'un hôtel ROI SOLEIL de 105 chambres par M.KUENTZ.	Absence de quorum reporté au 09/09/05	
09/09	689	FORBACH : Création d'un supermarché LIDL de 949 m ² d'une boucherie de 22,50 m ² d'une poissonnerie de 22,50 et d'une boulangerie de 5 m ² par la SNC LIDL.	Autorisé par 4 voix pour 1 voix contre 1 abstention sur 6 votants	
09/09	690	SARREGUEMINES : Extension du supermarché INTERMARCHE de 540 m ² (1612 m ² avant ext) par la SA AUREMI.	Refusé par 4 voix contre 2 abstentions sur 6 votants	

09/09	691	AUGNY : Extension du magasin d'articles de bazar et cadeaux CROC'AFFAIRES de 387 m ² (800 m ² avant ext) par la SCI JG et la SAS MS TRANSACTIONS.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
09/09	693	JOUY AUX ARCHES : Création d'une parapharmacie PARAZEN de 217 m ² par la SA GNC HOLDING.	Autorisé par 4 voix pour 1 voix contre 1 abstention sur 6 votants	
09/09	692	HAGONDANGE : Création d'un hôtel 2* ROI SOLEIL de 105 chambres par M.KUENTZ.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
03/10	697	BERTRANGE : Création d'un supermarché ALDI de 762 m ² par la SCI CEPHALONIE.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
03/10	698	FORBACH : Création d'un hypermarché INTERMARCHE de 2 990 m ² par la SCI LE CHEVRON.	Refusé par 3 voix pour 3 voix contre sur 6 votants	
03/10	699	MARANGE SILVANGE : Création d'un supermarché ED de 833 m ² par la SAS ED.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
03/10	700	AMNEVILLE : Création d'un hôtel MARSO 3* de 50 chambres par la SAS MATT.	Autorisé par 4 voix pour 1 voix contre 1 abstention sur 6 votants	
03/10	706	FORBACH : Création d'une station-service INTERMARCHE de 170 m ² et 3 positions par la SCI LE CHEVRON.	Refusé par 3 voix pour 3 voix contre sur 6 votants	
11/10	694	SARREBOURG : extension de la surface de vente du magasin DECATHLON de 400 m ² (1700 m ² avant ext) par la SC WELSCH.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
11/10	695	SARREBOURG : Extension de la surface de vente de l'ensemble commercial NOUVEL HABITAT de 2 100 m ² par la création des magasins DIANA BEAUTE de 500 m ² , ATOUR DE BEBE de 1 000 m ² et WELSCH PLACARD ET SALLE DE BAINS de 600 m ² (3 600 m ² avant ext) par la SC WELSCH.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
11/10	696	BUHL LORRAINE : Extension de la surface de vente du magasin de meubles MONSIEUR MEUBLE de 500 m ² (1000 m ² avant ext)par la SARL ESPACE MEUBLE.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	

11/10	701	YUTZ : Création d'un magasin d'équipement et décoration de la maison de 1 000 m ² par la SARL INTERNATIONAL AFFAIRES TROYES.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
11/10	702	HAGONDANGE : Création d'un supermarché LIDL de 965 m ² par la SNC LES ALPES.	Autorisé par 4 voix pour 1 abstention 1 voix contre sur 6 votants	
27/10	704	BASSE HAM : Création d'un supermarché NETTO de 647,60 m ² par la SNC NORMINTER EST.	Refusé par 2 voix pour 4 voix contre sur 6 votants	
27/10	707	ALGRANGE : Création par transfert d'un supermarché SUPER U de 1 200 m ² avec extension de 850 m ² et création de 6 cellules de 270 m ² dont un point chaud de 40 m ² et un fleuriste de 60 m ² par la SA SOCODIS.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
27/10	705	FONTOY : Extension du supermarché SUPER U de 386 m ² (2194 m ² avant ext) et création de 4 cellules commerciales de 505 m ² (342 m ² avant ext) par la SA BERON.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
27/10	703	BETTING: Création d'un magasin PILE POILS de 500 m ² par la SCI LE VERGER.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
27/10	708	JOUY AUX ARCHES : Création d'un magasin de produits d'occasion BANCO DIRECT de 358 m ² par la SCI KANA.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
16/11	709	MOULINS LES METZ : Création d'un supermarché LIDL de 966,07 m ² par la SNC LIDL.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention dur 6 votants	
16/11	711	TERVILLE : Extension du magasin FABIO LUCCI de 416 m ² (1000 m ² avant ext) par la société VETURA.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
16/11	712	JOUY AUX ARCHES : Création d'un magasin PLANET DREAM de 210 m ² par la SARL F2CT.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
16/11	716	THONVILLE : Création d'un magasin décoration int de la maison SWEET HOME de 260 m ² par la SARL SWEET HOME.	Autorisé par 5 voix pour sur 5 votants	

15/12	714	AUGNY : Extension de l'hôtel CONFORT INN de 21 chambres (46 ch avant ext) par la SCI PACALUD.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
15/12	713	HAUCONCOURT : Création d'un magasin de meubles TEMPO de 956 m ² par la SCI RKM.	Dossier retiré	
15/12	715	FREYMING MERLEBACH : Création d'un magasin d'équipement de la personne de 1 324 m ² par la SCI DU CARREFOUR.	Refusé par 3 voix pour 1 voix contre 2 abstentions sur 6 votants	
15/12	717	AUGNY : Extension du magasin CHAUSSEA de 140 m ² par la SAS VGM.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	